



SCOT DU GRAND
ROVALTAIN

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

ARDÈCHE • DRÔME

ROMANS • VALENCE • TAIN

**Prise en compte de la thématique
Climat – Energie dans le
Projet de SCoT Grand Rovaltain
Ardèche-Drôme**

GTLU – Valence 29 janvier 2005

Le SCoT et les documents d'urbanisme

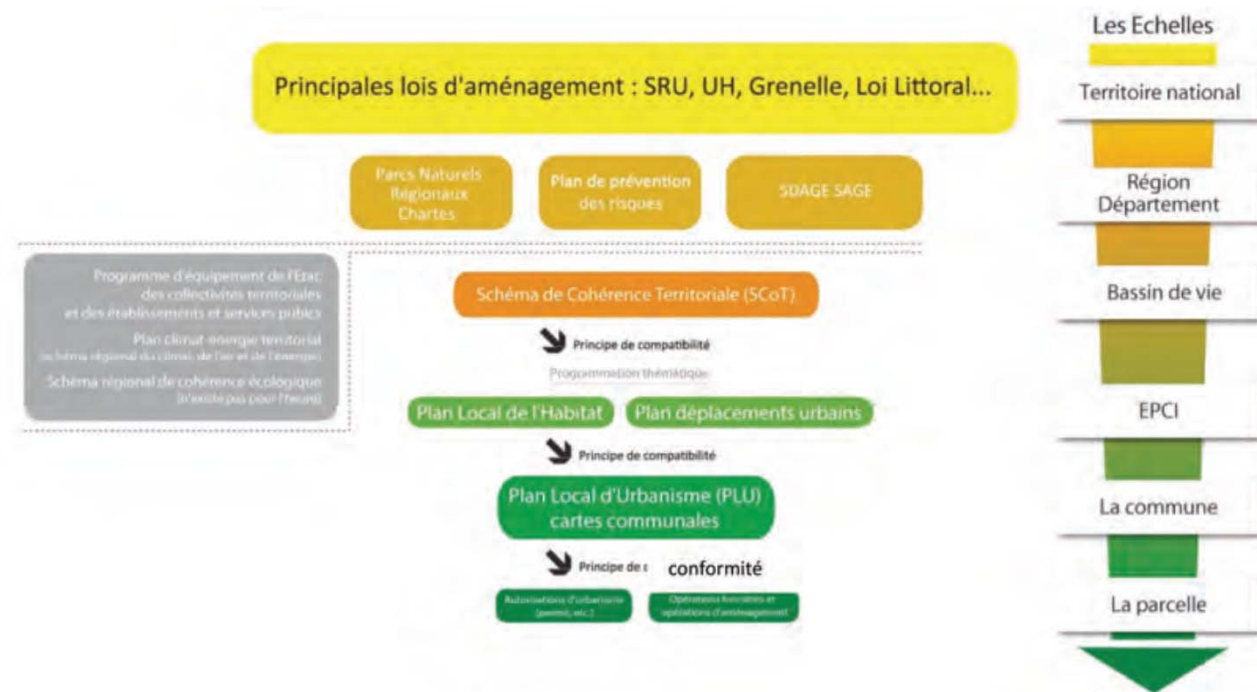
Le SCoT est l'outil de **conception et de mise en œuvre d'une planification** stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

- ➡ cadre de référence et de cohérence pour les différentes politiques sectorielles : organisation de l'espace et d'urbanisme, habitat, de mobilité, aménagement commercial, d'environnement....
- ➡ cohérence des documents sectoriels intercommunaux : plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU).

L121-1 du CU > SCoT et PLU

Doivent respecter des objectifs:

- D'amélioration des performances énergétiques
- Diminution des obligations de déplacements motorisés
- Réduction des émissions de GES, maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables...



SCoT du Grand Rovaltain – Un territoire

Fiches d'identité

104 Communes

5 EPCI

1 500 km²

300 000 hab

40 % des pop de Drôme et Ardèche

142 000 logements

126 000 emplois

Agriculture

2 400 exploitations

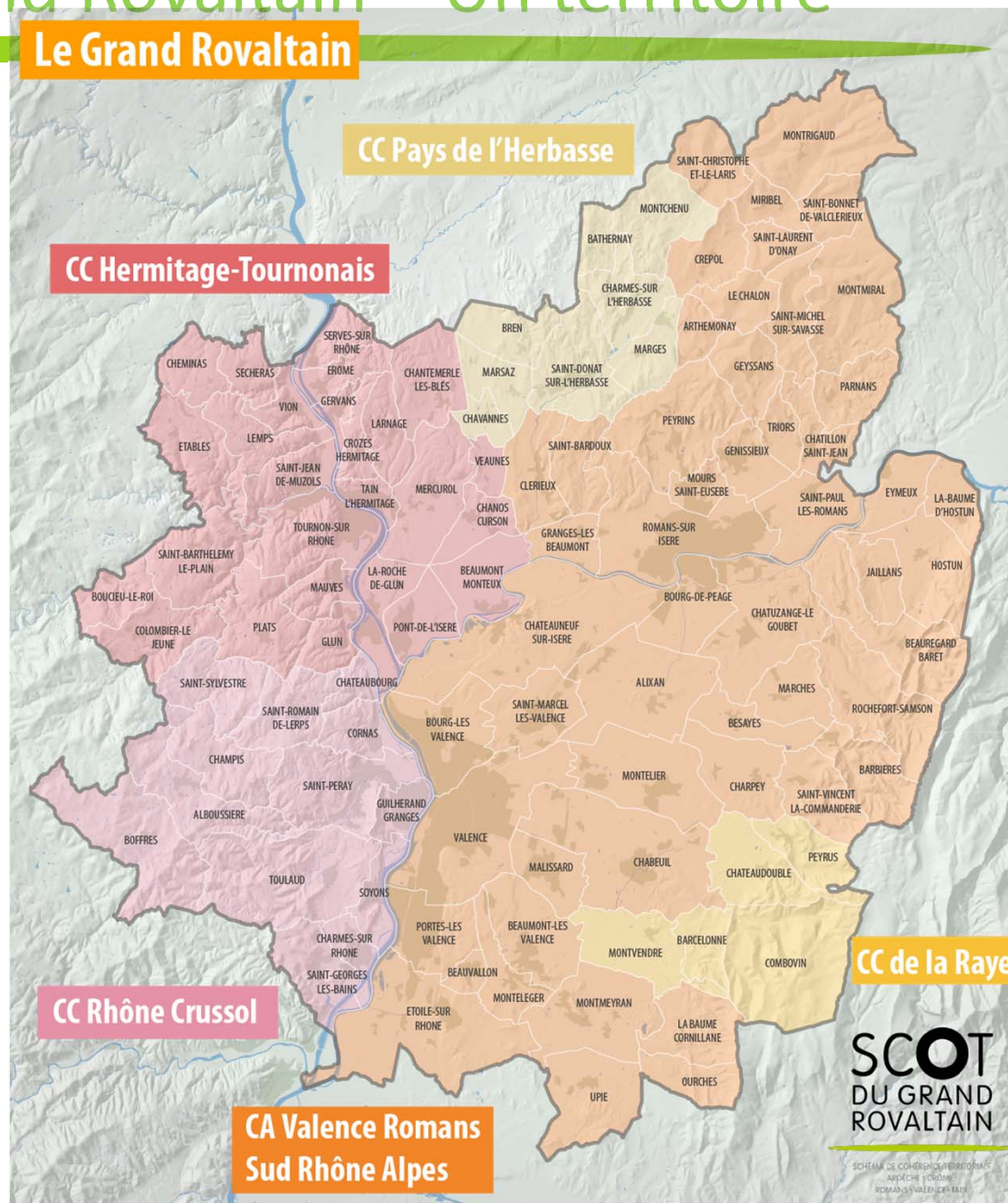
70 000 ha de SAU

9 AOC

Un syndicat mixte porte l'élaboration et le suivi du SCoT en concertation avec les partenaires et acteurs du territoire

SCoT DU GRAND ROVALTAIN

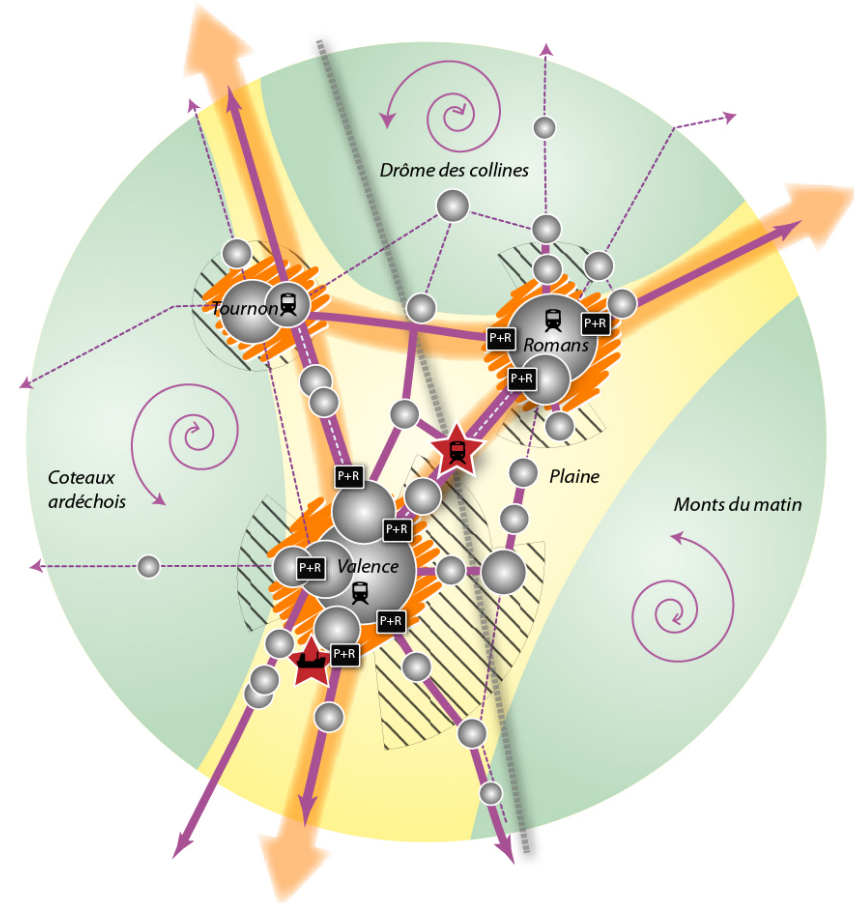
Le Grand Rovaltain



Le scénario retenu : le triangle métropolitain...

... alliance des villes et des campagnes

- ➡ L'organisation « triangulaire » du territoire, et le renforcement des liens villes – campagnes
- ➡ Un développement en « douceur » dans le respect des diversités de chacun et de la préservation des ressources
- ➡ La présence de la nature, d'un urbanisme séduisant, vecteur d'identité et de liens sociaux
- ➡ Le soutien à l'innovation et à la diffusion des initiatives, qui fondent l'attractivité du territoire



Organiser le triangle métropolitain :

- Villes et bourgs à conforter
- ★ Pôles économiques ouverts à l'international à organiser
- ➡ Axes du triangle métropolitain à valoriser
- ⚡ Pôles urbains, moteur du Grand Rovaltain pour les fonctions métropolitaines

Favoriser une meilleure répartition des logements et des emplois :

- Espace périurbain, comme espace à renouveler sur lui-même
- Campagne, comme espace de services et d'emplois de proximité
- ▨ Secteurs où la réalisation de logements abordables doit être soutenue

Créer les conditions d'une mobilité durable entre les territoires :

- 🚆 P+R Port, gare et parking relais depuis lesquels organiser la mobilité
- Ligne ferrée à grande vitesse
- Lignes de transport collectifs de niveau 1, 2 et 3 pour mailler le territoire
- 🌀 Systèmes de rabattement par du transport à la demande ou du covoiturage

Éléments clés du diagnostic

- ➡ Un territoire structuré autour de **trois pôles urbains**
- ➡ Un territoire **inorganisé en termes d'aménagement** du territoire mais qui s'appuie sur un **réseau de villes et bourgs** dotées de services de qualité
- ➡ 60% des emplois situés sur l'agglomération valentinoise, pour 30% des habitants + fort accroissement des populations en milieu rural ces dernières années : **forte croissance des mobilités automobiles (Part modale 68% - 1,04 pers/voiture D-T)**
560 000 déplacements voiture / jour – secteur transport 43% des GES
- ➡ Un territoire **accessible**, positionné sur un des axes majeurs de circulation en Europe, qui sait conjuguer la diversité de ses entités paysagères
- ➡ Un territoire **consommateur de foncier** agricole (200ha par an), avec une croissance démographique modérée (0,7%/an) mais qui offre un **cadre de vie exceptionnel**.
- ➡ Un regard spécifique sur les précarités énergétiques (appui ADIL 26)
 - Les revenus
 - Approche énergétique du parc de logements
 - Les déplacements
 - Synthèse : profil de vulnérabilité des communes

Éléments clés du diagnostic

Synthèse des trois vulnérabilités

Charges de chauffage et déplacement croisées avec la pauvreté dans les communes

Il ya pratiquement 1000 € d'écart annuel (soit + 50 %) entre les communes où le taux d'effort est le plus faible et celles où il est le plus élevé. Une partie des communes périphériques aux charges élevées sont égales à celles où le taux de pauvreté est le plus important.

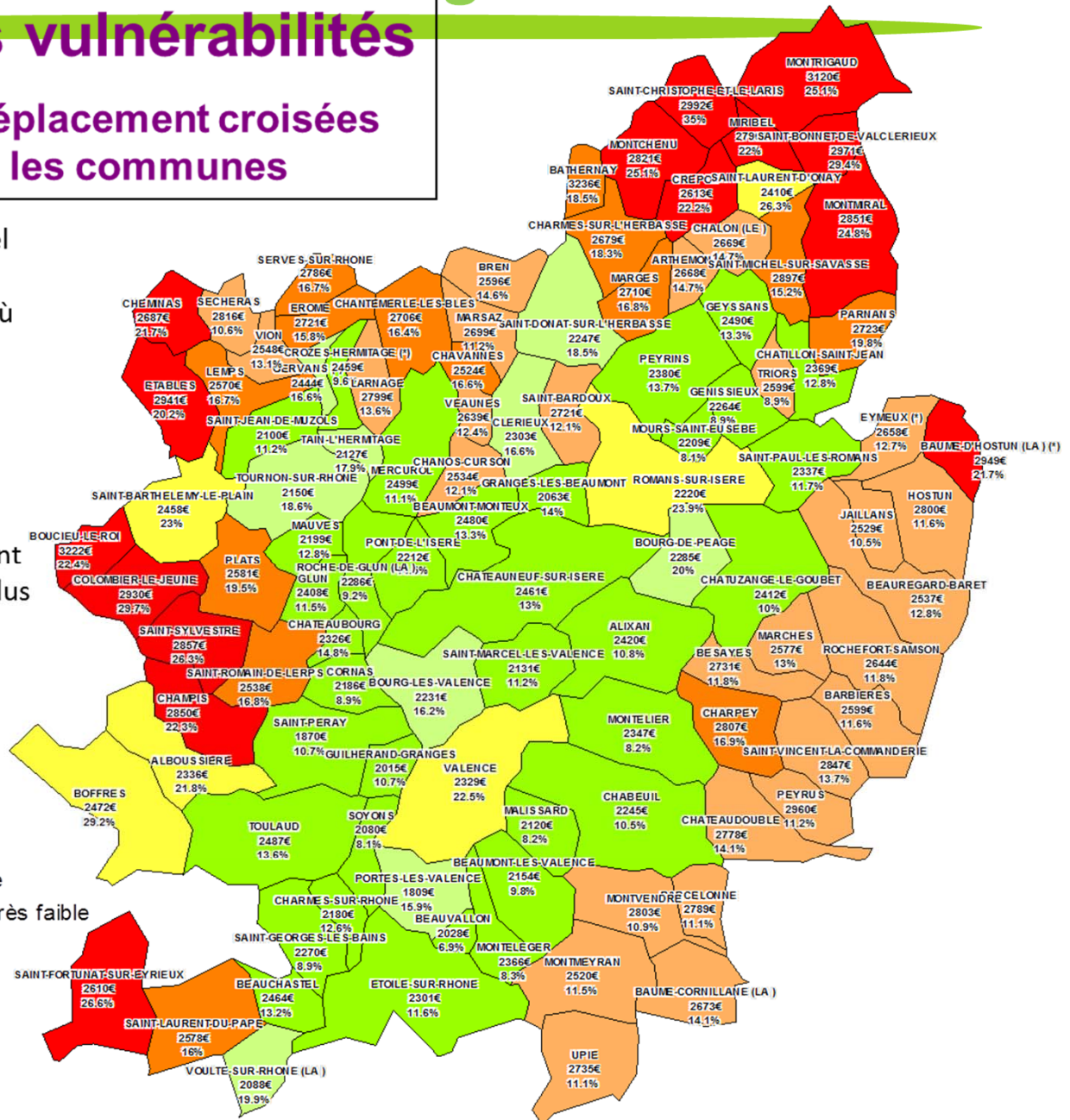
Dans les villes centre, une très forte proportion de ménages pauvres accèdent à des situations d'habitat aux charges plus réduites.

Synthèse des vulnérabilités

- charges élevées et pauvreté élevée
- charges élevées et pauvreté moyenne
- charges élevées et pauvreté faible à très faible
- charges moyennes à faibles et pauvreté élevée
- charges moyennes à faibles et pauvreté moyenne
- charges moyennes à faibles et pauvreté faible à très faible

2785 € : coût moyen (déplacement navetteur + **chauffage des résidences principales** énergie fossile et électricité)

8.6 % : taux de pauvreté



SCoT du Grand Rovaltain – PADD

4 défis du PADD

Le second défi inscrit le territoire dans une démarche de transition énergétique...

Le Grand Rovaltain est confronté au changement climatique :

... Si le territoire ne s'y prépare pas, ces évolutions risquent d'entraîner de nouvelles vulnérabilités sur le territoire (augmentation des risques naturels, détérioration de la qualité de l'air et de l'eau, ...) et accentuer les situations de précarité des ménages. Cette situation induit la nécessité d'adapter le territoire aux conséquences du changement climatique.

2.5 S'engager dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

- ➡ Contribuer à la sobriété et l'efficacité énergétique
réduction l'usage global de la voiture/ rapprochement habitat-emploi/ mobilité durables
- ➡ Adapter le territoire au changement climatique
réhabilitation / ilots de chaleur / puits de carbone
- ➡ Promouvoir la production d'énergies renouvelables

4.6 SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Orientation

La requalification et l'amélioration du bâti existant sont des orientations que doivent prendre l'ensemble des communes du SCoT. Les situations de précarités énergétiques sont de plus en plus nombreuses et ce phénomène doit être mieux pris en compte dans les politiques locales.

7.1.5 Optimiser l'usage de la parcelle

Objectif

En présence de règles de recul, des dispositifs d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (isolation par l'extérieur) ou de production d'énergie renouvelable peuvent être réalisés dans les marges de retrait et recul et au-delà des limites de hauteur maximale, imposées par les PLU.

7.1.6 Promouvoir une architecture plus durable

Orientation

Le territoire doit permettre un développement sous toutes ses formes d'un habitat et plus généralement de constructions très performantes d'un point de vue énergétique. A ce titre, l'innovation architecturale est promue et la production d'énergies renouvelables ne doit pas être empêchée.

Le suivi du SCoT

Répartition spatiale de la croissance démographique et économique	⊕ Taux de croissance par type d'espaces (urbain, périurbain, rural) ⊕ Taux de création d'entreprises par types d'espaces ⊕ Indice d'emploi par type d'espaces	3 ans	⊕ INSEE
Développement des énergies renouvelables	⊕ Puissance photovoltaïque installée ⊕ Puissance éolienne installée ⊕ Puissance micro-hydroélectricité installée ⊕ Nombre d'installations solaires thermiques ou photovoltaïques installées (publiques et privées) ⊕ Tonnage de déchets organiques orientés vers une filière de valorisation énergétique ⊕ Nombre de réseaux de chaleur installés	3 ans	⊕ ADIL 26 ⊕ ADEME ⊕ Communes et intercommunalités
Développement économique et précarité	⊕ Nombre d'emplois, dont dans l'industrie ⊕ Part des cadres des fonctions métropolitaines ⊕ Taux de chômage relevé par l'INSEE ⊕ Population sous le seuil de pauvreté régional	3 ans	⊕ INSEE

Des indicateurs de suivi (86) Un bilan au bout de 6 ans

Le suivi et l'accompagnement des PLUi, PLU, PLH et PDU